



Numéro 119

Juin - Juillet - Août 2007

Mairie : 1, allée du Vingtain 69210 Bully - Tél : 04.74.01.00.67 - Fax : 04.74.01.33.92 - e-mail : mairie@bully.fr

Site officiel : www.bully.fr

Police municipale : 06.84.19.68.86 - e-mail : policemunicipale@bully.fr

Bulletin municipal d'information imprimé par nos soins

Changement de look pour le Lien Communal, afin d'être en harmonie graphique avec le site officiel de la commune :
www.bully.fr

sur lequel vous pouvez, à votre guise, naviguer parmi les rubriques qui vous sont proposées, consulter et télécharger le dernier exemplaire du Lien, vous informer des manifestations prévues, entre autres..., et bien sûr nous laisser un message, si vous le souhaitez.

Nous sommes déjà surpris et satisfaits du succès rencontré, puisque le site a été fréquenté par plus de 2000 visiteurs depuis son ouverture en début d'année.

A noter également, la nouvelle adresse e-mail du policier municipal : policemunicipale@bully.fr

Les membres de la Commission Communication-Internet restent à votre écoute pour toute remarque, vous souhaite une bonne lecture de ce document et souhaite aux internautes une bonne navigation sur le net.

INFORMATIONS MUNICIPALES



Principales décisions du Conseil Municipal en date du 14 Mai 2007 :

- **A 89 – Elections membres Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier**

Messieurs Daniel REYNARD et Bernard LAROCHE, délégués titulaires, ainsi que Monsieur Luc GUIGARD, délégué suppléant, sont élus pour siéger au sein de ladite Commission en qualité de propriétaires de foncier non bâti. Cette élection finalise la proposition d'organisation intercommunale de la commission territoriale regroupant les communes de Bully, Sarcey, Nuelles, Châtillon d'Azergues et Saint-Germain / L'Arbresle, qui, pour chacune d'elles et sur demande du Président du Conseil Général du Rhône, sera représentée par 2 délégués titulaires et 1 délégué suppléant.

- **Elaboration Plan Communal de Sauvegarde**

Recrutement temporaire d'un étudiant stagiaire chargé de rédiger le Plan de Sauvegarde de notre commune, dans le cadre du P.P.R.I. (Plan de Prévention des Risques d'Inondations) qui devrait être approuvé prochainement. A noter qu'en plus du risque inondation, Bully est concerné par les risques « transport de matières dangereuses » et « canalisations de gaz » ; d'où l'importance d'élaborer un plan de gestion des risques dans son ensemble.

- **Médecine du Travail pour les agents communaux**

Résiliation du contrat qui lie la commune à l'Association de Médecine du Travail de Villefranche et du Beaujolais, à compter de 2008, et adhésion au Service de Médecine Préventive du Centre de Gestion de la Fonction Territoriale du Rhône, pour un moindre coût.

- **Subventions aux Associations, au titre de l'exercice 2007**

Solidarité Partage :	454,75 E.	Sou des Ecoles :	1 089,19 E.
A.D.M.R. :	1 637,10 E.	OGEC Ecole St Vincent :	402,05 E.
Comité d'Animation :	4 300,00 E.	Amis Bibliothèque du Rhône :	363,80 E.

- **Convention A.T.E.S.A.T.**

Renouvellement de la convention d'Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire, à effet du 1^{er} janvier 2007, pour un coût annuel de 689,26 E.

- Augmentation du temps de travail hebdomadaire de 17 h 30 à 20 h pour un poste d'adjoint administratif au secrétariat de mairie.

- **Opposition au projet de Zone d'Aménagement Différé « des Olmes »**

qui a inclus dans son périmètre la commune de Bully, dans le cadre du schéma de développement A 89, étant donné la non compatibilité dudit projet avec la Directive Territoriale d'Aménagement, le Schéma de Cohérence Territoriale de l'Ouest Lyonnais, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable et le Plan Local d'Urbanisme de Bully. Il est demandé au Syndicat Mixte du SCOT Beaujolais de présenter un projet compatible avec les différents documents d'aménagement et d'urbanisme s'appliquant à notre territoire.

Prochaine séance publique du Conseil Municipal : le **Lundi 9 Juillet 2007** à 20h

Secrétariat de Mairie : Il sera fermé le **samedi 30 juin** ainsi que les **samedis des mois de juillet et août**.

Infos travaux bâtiments et équipements communaux

- Des chéneaux ont été changés à l'église St Polycarpe,
- **Football Club** : les travaux de terrassement pour la construction des vestiaires et de la buvette ont démarré,
- **Tennis Club** : le grillage des courts a été changé et un filet pare-ballons a été posé côté plate-forme sportive,
- **Plate-forme sportive** du Repiel : les équipements ont été remis en état et contrôlés suite aux dégradations constatées. Souhaitons qu'ils restent ainsi le plus longtemps possible pour le plus grand plaisir des utilisateurs. Dans le cas contraire, nous nous verrions dans l'obligation de les supprimer à nouveau, pénalisant ainsi les joueurs de ballons (handball, basket, football). Chacun comprendra qu'on ne peut cautionner sans cesse les détériorations dont les réparations demeurent à la charge du contribuable. Nous demandons par ailleurs à toute personne qui serait témoin de tels agissements de signaler les faits au plus vite en mairie ou de contacter le policier municipal au 06.84.19.68.86

Aire de jeux, rue du Pré de la Cour

Toute la population est invitée à l'inauguration officielle de l'aire de jeux, qui aura lieu sur place, rue du Pré de la Cour (à côté de la Halte Garderie), le **Jeudi 28 juin prochain à 16h30**. Cette manifestation amicale marquera l'achèvement des travaux et donnera en quelque sorte le Top à l'utilisation de cet agréable jardin d'enfants, qui fera sans aucun doute l'objet d'une halte sur le chemin du retour des écoliers, leur permettant ainsi, sous le contrôle de leurs parents, de dépenser l'énergie accumulée auparavant. Merci par avance de respecter la nature et la propreté de ce petit « coin de paradis » de nos chères « Têtes blondes ».

Recensement : indispensable pour devenir citoyen

Il est nécessaire pour se présenter aux examens, passer le permis de conduire, participer à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense.

Pour cela, les jeunes Français et Françaises doivent se faire recenser à partir du mois où ils atteignent l'âge de 16 ans et jusqu'à la fin du mois suivant leur anniversaire. Ainsi, les jeunes garçons et filles nés en Juillet, Août et Septembre 1991 doivent se présenter en mairie, respectivement en Juillet, Août et Septembre 2007, munis du livret de famille et de leur carte nationale d'identité.

Plan canicule 2007

Conformément au décret du 1^{er} septembre 2004, nous vous informons qu'il est mis à disposition en Mairie un registre nominatif sur lequel peuvent se faire recenser les personnes répondant aux critères suivants :

- les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile,
- les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile,
- les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'un des avantages prévus au titre 4 du livre 2 du Code de l'action sociale et des familles (AAH, ACTP, carte d'invalidité, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), ou d'une pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la Sécurité Sociale ou du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, résidant à leur domicile.

Les personnes en résidence secondaire, répondant aux critères ci-dessus, peuvent aussi se faire recenser.

 **INFORMATIONS DIVERSES**

Association Régionale des Volontaires du Sang (A.R.V.S.)

Prochaines collectes, Salle Claude Terrasse à L'Arbresle, les jeudi 28 et vendredi 29 juin, jeudi 26 et vendredi 27 juillet prochains.

.../...

Collecte des ordures ménagères : la collecte du 14 juillet, férié, est **avancée au vendredi 13 juillet** ; celle du 15 août, férié, est **avancée au mardi 14 août** (ce jour-là : 2 collectes : ordures + sacs jaunes).

Tri sélectif des déchets

Des **containers « verre » et « journaux »** sont à **votre disposition** en **3 lieux différents sur la commune** : **rue de France, route de Montagny et rue Pierre Dupont**. Par respect de l'environnement, **rien ne doit être déposé autour** de ces containers, ni jetés dans les propriétés privées les jouxtant.

Au feu ... les pompiers ...!!!

Nos bénévoles souhaitent bien sûr intervenir le moins possible à ce sujet. C'est pourquoi, avec l'arrivée de la saison estivale et des vacances, nous vous recommandons la plus **grande prudence en utilisant votre barbecue** et vous incitons à ne **pas faire de feu de broussailles ou de déchets végétaux**, sous peine de poursuites. Pour se débarrasser de ces derniers, un seul endroit à votre disposition : la **déchetterie** de Fleurieux/L'Arbresle (Tel 04.74.01.35.63). **Ouverture jusqu'au 30 septembre** : les lundi, mercredi, jeudi et vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h, le samedi, de 9 h à 17 h (se munir d'un justificatif de domicile).

Le règlement sanitaire départemental interdit tout feu des particuliers, hormis les agriculteurs.

Tondeuses et autres engins à moteur

Par souci de **bon voisinage**, respectons les **horaires d'utilisation fixés par arrêté préfectoral**, à savoir :

Du lundi au vendredi	de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
Le samedi	de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
Les dimanches et jours fériés	de 10h00 à 12h00

Prévention des vols pendant la période estivale. ☎ **Le 17 ou le 04.74.72.05.65**

La **Compagnie de Gendarmerie de l'Arbresle** nous informe qu'elle mène une campagne de sensibilisation auprès de la population afin de prévenir les atteintes aux biens et notamment les vols dans les habitations.

Durant votre absence : **ne pas laisser en évidence** bijoux, cartes bancaires et chèquiers. Privilégier les lieux insolites. **Ne pas conserver de fortes sommes d'argent** à votre domicile. S'agissant des véhicules, ne laissez jamais les clés sur le démarreur, même si la voiture est dans la cour ou au garage.

Avant votre départ en vacances, signalez vos **dates d'absence** à la **Gendarmerie** et à **vos voisins**.

D'une manière générale, n'hésitez pas à **indiquer** tout fait qui vous paraît **anormal** car

« la sécurité est l'affaire de tous, donc ensemble, luttons contre l'insécurité ».

Fleurissement

Notre commune vient de revêtir ses couleurs d'été grâce aux membres de la Commission ainsi qu'aux bénévoles passionnés qui s'étaient donné rendez-vous le 30 mai dernier pour embellir les jardinières soigneusement préparées par l'équipe technique, et que nous remercions.

Remerciements également à tous les Bullylois et Bullyloises qui cette année encore agrémenteront leurs habitations, balcons, cours et fenêtres pour le plus grand plaisir des yeux du promeneur. Nous vous espérons chaque saison plus nombreux !

Le **concours local** sera reconduit cette année (possibilité d'inscription en mairie avant le 20 juillet). Un jury composé d'amateurs et de professionnels passera fin juillet près de vos habitations pour apprécier vos talents de jardiniers et établir un classement des plus belles réalisations. Alors, tous à nos plantations et que les meilleurs gagnent !!

Les personnes qui souhaiteraient aider à l'entretien de ces plantations estivales (suivi des fleurs fanées surtout) seront les bienvenues et sont invitées à se faire connaître en mairie.

Concours départemental : bulletin d'inscription à retirer en mairie, avant le 30 septembre.

Toutous et propreté

Le Secrétariat de Mairie a été saisi de plaintes concernant les excréments déposés par les chiens sur la voirie et les trottoirs, notamment dans le centre bourg. A l'heure où nous fleurissons notre village et l'agrémentons de ses couleurs d'été, il faut reconnaître que cela est quelque peu disgracieux. Nous demandons donc aux propriétaires de bien vouloir prendre leurs précautions en sortant leur compagnon à quatre pattes (soit ramasser, soit sortie en des lieux retirés) et les en remercions par avance.

Autoroute A 89 Pour les internautes, possibilité de consulter les tracés détaillés, pour notre commune entre autres, sur le site www.asf.fr

Sentiers pédestres

La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle, en collaboration avec les différentes communes du canton, a édité des **fiches « balades »** totalisant plus d'une trentaine de circuits (entre autres 4 sur Bully). Ces fiches, disponibles en mairie, raviront tous les amoureux de la nature et des promenades. Alors, que vous soyez bons marcheurs ou novices en la matière, ne vous privez pas !

Flash informations personnes âgées

Un hébergement temporaire pour la **saison d'été 2007** vous est **proposé** à la **Maison de Retraite « Les Collonges »** à **L'Arbresle**. **Période d'ouverture** : du 25 juin au 7 septembre. **Durée du séjour** : à la carte, d'une semaine à une saison entière. **Pour tous renseignements** (prestations offertes, coût du séjour, documentation, visites), téléphoner au **04.74.26.92.92** du lundi au vendredi de 8h45 à 17h.

LES TOURNESOLS, Service d'accueil de Jour au Hameau des Aînés à la Maison de la Salette, ouvrent leurs portes

Ce lieu d'accueil et d'accompagnement favorise le soutien à domicile des **personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer** et de troubles apparentés. Prise en charge des malades à la journée par un personnel qualifié (ergothérapeutes, psychologues, ...). Pour tous **renseignements, inscription, informations complémentaires**, s'adresser au **04.74.01.00.59**

Activités commerciales ... Bienvenue à Bully !!

C'est avec plaisir que nous accueillons sur la commune **LE FOURNIL DES PIERRES DOREES**, installé sur la RN 7. **Christiane et Jean-Michel COQUARD** vous accueillent du **lundi au vendredi, de 6h à 19h30**. Vous y trouverez de nombreux pains, viennoiseries, sandwiches, quiches, pizzas, pâtisseries et entremets. **Possibilité de passer commande en appelant le 04.74.01.36.32**

Un mot des Viticulteurs

Comme vous avez pu le constater, la nature est en avance. Ceci nous fait un surcroît de travail très important entre l'ébourgeonnage et l'attachage. La floraison précoce de la vigne (fin mai) laisse présager des vendanges en août (à prévoir autour du 20, pour les vendangeurs). Le millésime 2006 a été de très grande qualité pour le Beaujolais Sud. La Cave des Vignerons de Bully a été largement récompensée, avec :

- la Coupe Paradis (1^{er} prix au Concours des 2 bouteilles de Villefranche),
- 5 médailles au Concours de Mâcon (dont l'Or pour sa cuvée Vieilles Vignes Memoria 2006),
- 1 médaille d'Argent au Concours Mondial de Bruxelles pour sa cuvée Terra Vitis 2006 lutte raisonnée.

Félicitations à tous les viticulteurs de la commune. Bernard COUZON - Président

LES ASSOCIATIONS

BIBLIOTHEQUE : Elle sera **fermée les lundis 16, 23 et 30 juillet, ainsi que du 1^{er} au 22 août inclus**.
Bonnes vacances à nos bénévoles !

DATES A RETENIR - PROCHAINES MANIFESTATIONS

VENDREDI 13 JUILLET

A partir de 20h30 - Salle d'Animation du Repiel

Soirée organisée par le Comité d'Animation. Grand bal populaire animé par « Les Amis Musiciens », Harmonie d'Amplepuis. Feu d'artifice tiré vers 22h30. Entrée gratuite, **restauration possible sur place en ayant réservé au préalable** auprès de la Grange aux Pizzas (04.74.01.54.31) (12,50 E./adulte, 5,50 E./enfant)

FEU D'ARTIFICE MUSICAL ET BAL

SAMEDI 1er SEPTEMBRE

à 20h30 - Salle d'Animation du Repiel

SOIREE CINEMA EN PLEIN AIR

(en cas de mauvais temps, projection à l'intérieur)
organisée par le Comité d'Animation

Pour une **modique participation au profit de l'Association Ciné Rêves en faveur des personnes hospitalisées**, vous pourrez voir ou revoir le film Grand Public qui a obtenu tant de succès : « **LE MONDE DE NARNIA** ». Réservez d'ores et déjà votre soirée, et venez en famille ou entre amis !

✕ BONNES VACANCES !!! ✕

✕ RENDEZ – VOUS EN SEPTEMBRE ✕

